



U S T L
Université Savoienne du Temps Libre
27, rue Marcoz – 73000 CHAMBERY
www.ustl-chambery.fr
Courriel : secretariat@ustl-chambery.fr

« ATELIER PSYCHO » (2ème trimestre 2020-2021)

Calendrier et lieu :

6 séances de 2 h : de 9 h 30 à 11 h 30

Les mercredis 27 janvier ; 3 et 24 février ; 10, 17 et 24 mars 2021

à la Maison des Associations - 67, rue St François de Sales à Chambéry – Salle D111

Animatrice : **Mireille GRASSI, psychologue clinicienne**

Participation financière pour les 6 séances : **40,00 € par personne**

Nombre maximum de participants : **12 personnes (assiduité recommandée)**

Contenu :

La maladie Covid 19 attaque le corps, la médecine s'emploie à le guérir, le monde médical est mobilisé (soins, institution hospitalière, recherche...)

La maladie Covid attaque le corps social qui se mobilise (le politique, l'économie, le lien, l'information...).

La maladie Covid attaque le corps psychique, et sont appelés à la rescousse comme jamais ils ne l'ont été les psy (-logues , -iatres, -thérapeutes).

Or rien de nouveau pour la clinicienne du lien entre ces trois corps.

Une première partie

- Un corps qui va bien et un corps en souffrance

- Différencier des vécus corporels : à partir de cas cliniques, quelques notions pour repérer la marque des structures de personnalité (hystérie, hypocondrie, psychosomatique, psychose).

Pour ne pas rester dans le flou annoncé de troubles psychiques.

Une deuxième partie

Quelle guérison des troubles psychiques est espérée, demandée ?

Ecart entre les points de vue du sujet et de son entourage, du thérapeute, de la société.

En la différenciant du modèle médical.

Une troisième partie

Une activité de confinement ou une véritable méthode thérapeutique? Exemples.

A partir des apports du groupe, des apports cliniques et théoriques pour une réflexion de "tous mobilisés". Effet positif de la crise ?

-----✂-----

Bulletin d'inscription - « ATELIER PSYCHO » (2ème trimestre 2020-2021)

Nom, Prénom(s) :

.....

Tél. Fixe : Tél. Mobile :

Email :

Règlement par **chèque à l'ordre de l'USTL : 40,00 €** x Participant(s) = €
A adresser par La Poste à : USTL - 27, rue Marcoz - 73000 CHAMBERY